

## ENTREVUE: LE POINT DE VUE D'UNE SECRÉTAIRE avec Claudette Vachon

**Qu'est-ce qui vous a incitée, en 1968, à vous joindre au ministère des Affaires extérieures en tant que secrétaire?**

Je voulais joindre l'utile à l'agréable, travailler et vivre dans un contexte international. Si j'avais des illusions au départ, j'ai tôt fait de réaliser, pour reprendre les paroles d'un collègue, que "le Ministère n'est pas une agence de voyage".

La position d'un ou d'une secrétaire à l'étranger est exigeante et n'est pas toujours reconnue à son juste mérite.

**Vous avez été membre de la première équipe qui a ouvert l'ambassade à Abidjan en 1969. Quel genre d'expérience l'Afrique vous a-t-elle procurée?**

Tout d'abord le climat humide et malsain est accablant. Il faut suivre les recommandations médicales qui nous sont prescrites afin d'éviter des conséquences désastreuses à court ou à long terme. Malgré les contraintes administratives, la vie en Afrique peut être passionnante. Je me souviens, entre autres, d'un périple que j'ai entrepris avec une amie britannique pendant mes vacances et qui nous a conduites jusqu'aux limites du Sahara, plus précisément à Gao au Mali. Nous avons voyagé avec les autochtones en autocars, taxis de brousse, camion et même les poules étaient de la partie. Nous avons passé des instants agréables chez les Africains qui nous ont réservé un accueil digne de leur hospitalité légendaire. Nous avons été spécialement touchés par le respect qu'ils manifestent à leurs vieillards.

Il y a eu aussi des moments pénibles lorsque la jeune épouse d'un de nos agents est décédée en brousse des suites d'un accident. Cette mort subite nous a beaucoup affligés. Les événements malheureux ou heureux sont ressentis avec beaucoup plus d'intensité dans des postes dits difficiles puisque les circonstances rapprochent les gens. Bref, il y a le côté fascinant de la vie à l'étranger, mais il y a aussi les vicissitudes de la vie quotidienne.

**Comment comparez-vous votre statut à celui des secrétaires qui oeuvrent au Canada?**

J'estime qu'il y a beaucoup plus de différences que de ressemblances et que notre statut devrait être révisé pour tenir compte des responsabilités distinctes qui nous incombent à l'étranger. Nous fonctionnons dans des milieux où nous devons faire face à des situations exceptionnelles et apprendre "sur le tas". La souplesse en ces cas-là est un atout majeur. Ceci est d'autant plus véridique depuis qu'on a supprimé des postes, suite à une décision gouvernementale, qui a résulté en un surcroît de tâches pour les autres. Pour nous, toute affectation représente, outre l'adaptation à un nouvel environnement socio-culturel (incluant souvent l'apprentissage d'une nouvelle langue), le souci d'une performance adéquate dans nos nouvelles fonctions et l'organisation simultanée de notre emménagement. En d'autres termes, une attitude de "business as usual" dans des conditions qui ne le sont pas.

**Vous avez l'expérience de huit affectations au sein du Ministère, auriez-vous quelques conseils à donner à vos jeunes collègues et quelles sont vos conclusions?**

Je conseillerais particulièrement d'être aussi autonome que possible, de faire preuve d'initiative et de ne pas avoir peur d'affronter la solitude, car c'est une facette omniprésente de notre aventure. Ajoutons à cela un bon sens de l'humour pour garder la maîtrise de soi-même...et celle des autres! Le retour au Canada est un autre aspect du cheminement de notre service qui ne s'effectue pas sans surprise dans ce monde en évolution constante, voire en "ébullition". Mon expérience a permis aussi d'élargir mes horizons, d'améliorer mes connaissances générales et de rencontrer des gens extraordinaires que je n'aurais pas nécessairement connus autrement. Mais (il y a toujours un mais) il est attristant de devoir laisser derrière soi des amis avec qui on a partagé des moments uniques car, à mon sens, l'amitié prend un autre relief à l'étranger.